

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 Mars 2018 à 20 Heures 00**

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Gérard PUPIER, Gisèle GRANGE, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Gérard PINATTON, Hervé REY, Fabienne YAACOULI, Michel CROIZER, Jean MATHIEU.

**Démissionnaires :** Muriel CHENOUEAU-GAUTIER, Michel SECOND

**Absente Excusée :** Véronique GILLOT donne pouvoir à Bernard CHAVEROT.

**Absente :** Catherine PEJU.

**Secrétaire de séance :** Gisèle GRANGE.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

Il est présenté au conseil municipal les comptes administratifs 2017 de la commune, de l'assainissement et des lotissements :

**Compte administratif commune :**

Dépenses de Fonctionnement	:	904 707,72 €
Recettes de Fonctionnement	:	1 134 525,38 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	229 817,66 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	282 312,39 €

Dépenses d'investissement	:	688 792,36 €
Recettes d'investissement	:	555 827,36 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	- 132 965,00 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	63 859,89 €

**Compte administratif assainissement :**

Dépenses de Fonctionnement	:	98 740,94 €
Recettes de Fonctionnement	:	97 120,01 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	- 1 620,93 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	20 496,87 €

Dépenses d'investissement	:	12 850,00 €
Recettes d'investissement	:	44 966,75 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	32 116,75 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	278 685,73 €

**Compte administratif lotissement :**

Dépenses de Fonctionnement	:	320 906,95 €
Recettes de Fonctionnement	:	320 906,95 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	0 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	- 5443,18 €

Dépenses d'investissement	:	365 341,31 €
Recettes d'investissement	:	320 906,95 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	- 44 434,36 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	- 282 825,84 €

**Compte administratif lotissement :**  
**La Madeleine**

Dépenses de Fonctionnement	:	354 786,04 €
Recettes de Fonctionnement	:	354 786,04 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	0 €
Résultat cumulé au 31/12/2017	:	0 € €

Dépenses d'investissement	:	372 938,78 €
Recettes d'investissement	:	336 846,32 €
Résultat propre à l'exercice 2017	:	- 36 092,46 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	:	- 154 436,39 €

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2017 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et le lotissement la Madeleine.

**COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR 2017** : Le conseil vote à l'unanimité les comptes de gestion 2017 du receveur pour la commune, l'assainissement, le lotissement et le lotissement la Madeleine.

**TAUX COMMUNAUX 2018** : le conseil décide de conserver pour l'année 2018 le même produit attendu et de ne pas modifier les taux. Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessous :

Taxe d'habitation :	15,53 %
Foncier Bâti :	17,07 %
Foncier non Bâti :	42,50 %

**AFFECTATION DES RESULTATS 2017 :**

Ayant statué sur l'affectation du résultat de l'exercice 2017 lors du vote du budget 2018, Au vu du compte administratif 2017, du compte de gestion du receveur 2017 et de l'état des restes à réaliser,

**Budget communal :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 de 282 312,39 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 32 312,39 €.
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 1068 pour 250 000,00 €.

**Budget Annexe Lotissement :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 de -5 443,18 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte D 002 pour 5 443,18 €

**Budget Annexe Lotissement « la Madeleine » :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 de 0 €

**Budget Assainissement :**

- Constate un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 de 20 496,87 €
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 20 496,87 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats ci-dessus.

**BUDGETS PRIMITIFS 2018 :**

Budget principal commune	Fonctionnement	1 078 512,39 euros
	Investissement	1 496 300,00 euros
Budget assainissement	Fonctionnement	123 346,87 euros
	Investissement	323 685,73 euros
Budget Lotissement	Fonctionnement	368 342,31 euros
	Investissement	687 173,97 euros
Budget Lotissement la madeleine	Fonctionnement Dépenses :	763 857,02 euros
	Fonctionnement Recettes :	949 529,01 euros
	Investissement Dépenses :	563 764,40 euros
	Investissement Recettes :	723 456,02 euros

Ce budget n'est pas équilibré en dépenses et recettes d'investissement car on espère vendre cette année 2018 le terrain « Second » à la Madeleine à la SEMCODA

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2018 de la commune, de l'assainissement, du lotissement et du lotissement « La Madeleine ».

**CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LONGESSAIGNE** : Mr le Maire informe le conseil qu'il y a été décidé avec la commune de Longessaigne de signer une convention pour le prêt de matériel avec chauffeur et sans chauffeur entre les deux communes. Chaque commune attribuera un nombre de points en fonction du matériel prêté ou pris. En fin d'année la commune débitrice reversera le montant calculé au nombre de points multiplié par deux euros.

Le conseil municipal accepte cette convention à l'unanimité.

**CONVENTION VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention de voirie à signer avec la CCDML pour la mise à disposition du personnel sur la voirie communautaire (c'est-à-dire la possibilité d'intervenir sur les voies communales pour l'entretien : élagage, bouchage des nids de poules, curage fossés ....)

Le conseil accepte cette demande à l'unanimité.

**TRAVAUX BOULODROME** : Gisèle GRANGE présente le devis établi par l'association l'ATRE (association d'insertion) d'un montant de 7 299,60 € ttc pour la réfection du sol du boulodrome. Celui-ci sera refait en résine.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Il est précisé que les traçages des lignes de jeux dans la grande salle seront également faits par l'association l'ATRE pour un montant de 500 euros.

**TRAVAUX DE SOL APPARTEMENT ECOLE** : Gisèle GRANGE présente le devis établi par l'association l'ATRE (association d'insertion) d'un montant de 1 396,29 € ttc pour la réfection du sol de l'appartement (entrée et pièce à vivre). Celui-ci sera refait en revêtement PVC.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**COMPETENCE ASSAINISSEMENT CCDML** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il va falloir se prononcer dans les mois à venir pour passer la compétence assainissement à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais soit au 1 janvier 2020 soit au 1 janvier 2026.

Afin de pouvoir se prononcer, le conseil souhaite connaître les montants des parts fixes et du prix au m3 facturé pour l'assainissement de chaque commune.

#### **Travaux des Commissions :**

- **Jeunes :**

- Véronique Crozet informe le conseil que la mission jeune a été reconnue exemplaire par la CAF ce qui apporte des aides supplémentaires pour les activités.
- Sortie au Futuroscope pendant les vacances d'avril. prix proposé 110 euros par enfant, Accepté à l'unanimité.

- **Economique :**

- Le groupe électrogène a été vendu 3 000 euros à un camping,
- Pas d'appel pour le groupe froid
- En attente du dépôt du permis de construire pour les Genêts et le terrain Second.
- Le Restaurant « Le Montrottier » souhaiterait avoir la terrasse dans la cour en face. A étudier.

- **Infos diverses :**

- Side-cars : rassemblement du 10 au 15 Août 2018 environ 400 personnes.
- Fête des Œufs : faire un arrêté de stationnement et circulation interdit sur la place de la basse cour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H00

Prochain Conseil Municipal le Mercredi 25 Avril 2018 à 20 heures

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39

Mail : [mairie@montrottier.fr](mailto:mairie@montrottier.fr)